

GRDR

Groupe de Recherche et de Réalisations
pour le Développement Rural
Montreuil

**Projet de réhabilitation et protection de zones sujettes aux inondations
dans la zone du Fleuve Sénégal en Mauritanie (PZI)
Commission européenne – Délégation de la Commission européenne en Mauritanie
Convention n° 9 ACP ROC 28**

**Compte-rendu de la mission de suivi
effectuée par Annie Ringuedé
(du 01 au 13 décembre 2009)**

Le 30 décembre 2009

Table des matières

	Page
<i>Introduction</i>	4
<i>Synthèse des recommandations principales</i>	5
I. ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET	6
I.1. Rappel des objectifs	6
I.2. Analyse des résultats atteints au 30 novembre 2009 par rapport aux résultats attendus en fin de projet (31 mai 2009)	
I.2.1. Résultat 1 : volet prévention pour l'amélioration de la prise en compte du risque inondation et identification d'actions « prévention et limitation des impacts négatifs des inondations »	7
I.2.1.a. Réalisation de 3 diagnostics régionaux	
I.2.1.b. Elaboration de 15 plans d'action prioritaires	
I.2.1.c. Mise en œuvre d'une vingtaine des actions identifiées	
I.2.2. Résultat 2 : volet urgence et post urgence	9
I.2.2.a. Kits d'urgence	
I.2.2.b. L'assainissement des points d'eau	
I.2.2.c. Réparation, réhabilitation, reconstruction de bâtiments et d'infrastructure La réhabilitation des puits Le barrage de Melgué	
II. OBSERVATIONS	13
II.1. Contraintes principales	
II.2. Avis sur les diverses méthodologies utilisées	
II.3. Efficacité et efficience	
II.4. Attentes et participation des bénéficiaires	
II.5. Partenariat GRDR/Caritas	
II.6. Renforcement des capacités locales et pérennité	
II.7. Prorogation de la date d'achèvement du projet, révisions du budget & du planning	
II.8. Impact négatif des variations du taux de change sur la logistique	
II.9. Indicateurs objectivement vérifiables	
III. UN APRES-PROJET PZI	16

ANNEXES

1. Tableau de synthèse des activités réalisées par région
2. Planning révisé
3. Budget révisé
4. Visites de terrain et personnes rencontrées
5. Présentation Power Point pour la réunion du Comité de Suivi (Sylvain Boudart 12/2009)

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de la Consultante.

La Consultante tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la bonne réalisation de cette mission de suivi.

Introduction

- A. La mission de suivi du Projet PZI s'est déroulée du 1er au 14 décembre 2009 à l'exception des visites sur le terrain au Gorgol qui ont eu lieu fin novembre juste avant la Tabaski. La célébration de la fête religieuse musulmane de la Tabaski couplée à la fête de l'Indépendance (26 au 29 novembre compris) ont fait que beaucoup de personnes étaient absents avant, pendant et après les fêtes.

En conséquence, la Consultante n'a pu rencontrer ni les Walis, ni les Hakems d'aucune région et n'a pu s'entretenir qu'avec peu de personnel technique de l'Etat. Elle a par contre effectué de nombreuses visites de terrain (voir détails en annexe) en compagnie des membres de l'équipe du projet et dans ce cadre s'est familiarisée avec l'environnement qui prévaut dans les trois régions, les problèmes et les risques qui les affectent, les divers types d'activités menées dans le cadre du projet. Elle s'est entretenue avec les membres concernés de l'équipe GRDR ainsi qu'avec les bénéficiaires de la phase d'urgence et post-urgence de plusieurs localités. Elle a aussi rencontré plusieurs maires et quelques comités villageois des 3 régions oeuvrant dans le cadre de la protection des zones sujettes aux inondations.

- B. La mission de suivi ayant été effectuée seulement un mois après la rédaction du rapport narratif intermédiaire couvrant la période du 1/12/2008 au 31/10/2009, la Consultante n'a pas jugé nécessaire de reprendre tous les détails figurant au rapport intermédiaire. L'analyse ci-après se concentre sur les grandes lignes du projet et la formulation de recommandations pour mener à bien l'achèvement du projet.

Synthèse des recommandations principales

L'équipe du Projet est actuellement dotée d'un personnel qualifié et complémentaire pour mener à bien les activités du PZI. Les recommandations principales¹ énumérées, ci-après, devraient permettre d'améliorer et d'accélérer substantiellement la poursuite de la mise en œuvre de ces activités.

1. Mener plusieurs activités de front

- o Finalisation du curage des puits (l'ajout d'une séance de sensibilisation à l'hygiène serait potentiellement porteuse),
- o Mise en œuvre des travaux de réhabilitation des puits,
- o Concentration des efforts dès maintenant sur 2 des 5 PAP prévus par région en favorisant la finalisation des APS pour les ouvrages les plus conséquents .

2. Optimiser le fonctionnement des équipes et des moyens logistiques

- o En gérant les équipes non pas uniquement par région mais en mutualisant, si opportun, les compétences de certains membres des équipes à la fois sur l'ensemble des régions (études, diagnostics...) et/ou sur certaines zones géographiquement proches mais relevant de régions différentes (suivi de réhabilitation de puits ou d'ouvrages),
- o En ayant recours à des prestataires de service là où les compétences font défaut (topographie, ingénierie, etc.) ou lorsque le personnel est trop sollicité,
- o En s'appuyant sur un planning illustratif détaillé par type d'activité et de tâche jusqu'à la fin du projet et en mesurant les avancées de façon hebdomadaire.

3. Intensifier la coordination avec les différents partenaires

- o Pour l'identification définitive des ouvrages à étudier et/ou à construire,
- o Pour l'identification des partenaires concernés par l'élaboration et la signature de conventions (propriétaire de l'ouvrage, entité responsable de sa maintenance),
- o Pour s'assurer de la participation de la main d'œuvre locale en temps voulu et sécuriser l'approvisionnement en pierre, sable et gravier à la charge des populations.

4. Tenir compte de quelques critères d'importance pour le choix des zones PAP et des ouvrages de protection

- En favorisant les ouvrages à vocation « mixte » qui permettraient notamment d'améliorer les capacités de production agricole ,
- En favorisant les ouvrages de désenclavement de plusieurs localités à la fois,
- En minimisant la construction d'ouvrages qui encouragerait uniquement l'expansion d'habitations dans des zones actuellement inondables,
- En répartissant les bénéfices du projet de façon équitable entre :
 - o les différentes populations présentes dans les régions,
 - o les différents usages faites des terres par les populations (éleveurs, agriculteurs),
 - o les femmes et les hommes.
- En évitant toute action susceptible d'occasionner un impact négatif sur :
 - o le plan social (problèmes de foncier, d'activités),
 - o le plan environnemental.

5. Sélectionner le mode /les modes d'exécution des travaux le/les plus pertinent(s).

- Evaluer pour chaque ouvrage/localité si le travail en régie ou le travail à l'entreprise est le plus pertinent compte tenu des délais engendrés par les procédures.

¹ Des recommandations plus détaillées figurent au niveau de chaque activité.

6. Identifier de nouveaux indicateurs plus facilement vérifiables que ceux figurant au document de projet et documenter lors de l'élaboration des PAP les données de base pour une éventuelle étude d'impact du projet ultérieure

- En tenant compte des différents objectifs, activités et indicateurs figurant au cadre logique,
- En ajoutant, le cas échéant, d'autres indicateurs peut-être plus pertinents ou pour lesquels la collecte d'information s'avère plus gérable.

7. Stocker le reliquat des kits d'urgence (182 kits) à Sélibaby et les confier au CSA pour distribution selon méthodologie GRDR si inondations au prochain hivernage.

8. Diffuser auprès des services techniques de l'état (DATAR, DAR) et les partenaires au développement les études techniques réalisées par le PZI et les inviter à financer la réalisation des ouvrages.

9. Restituer les résultats du projet, notamment en matière de diagnostics et de méthodologies, non seulement à l'échelon régional de l'administration mauritanienne mais aussi à l'échelon national, auprès des instances gouvernementales et des agences internationales et bilatérales concernées (OCHA, HCR, PAM...)

10. Demander à l'Union Européenne une prorogation de la date d'achèvement du projet au 31 juillet 2009 (voir au 31 août si le budget le permet) pour :

- Offrir une meilleure protection à plusieurs localités contre les inondations,
- Réaliser la construction de quelques ouvrages « d'envergure »,
- Satisfaire au mieux les souhaits des populations de plusieurs localités, les requêtes des autorités et notables et des services techniques,
- Offrir à l'Union Européenne, au GRDR et à Caritas une meilleure visibilité sur un projet qui comporte beaucoup d'actions significatives en terme de méthodologie et d'apport de connaissances mais difficilement palpables par les populations concernées.

11. Capitaliser l'expérience PZI et élaborer un nouveau projet axé sur :

- La gestion du risque,
- La protection tant des populations que de leurs moyens de production,
- La maîtrise de l'urbanisation,

pour y faire suite dans les meilleurs délais

I. ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET

I.1. Rappel des objectifs et des bénéficiaires

Objectifs globaux :

- Améliorer la sécurité des biens et des personnes établis dans les zones inondables de la vallée du fleuve en Mauritanie
- Améliorer la sécurité alimentaire dans cette même zone

Objectif spécifique :

- Réduire l'impact des inondations sur les conditions de vie et les capacités de production agricole dans 3 régions bordant le fleuve Sénégal en Mauritanie

Groupes cibles :

- Communes inondables des régions du Brakna, Gorgol et Guidimakha

Bénéficiaires finaux :

- Environ 45.000 personnes vivant dans les communes concernées

I.2. Analyse des résultats atteints au 30 novembre 2009 par rapport aux résultats attendus en fin de projet (31 mai 2009)

I.2.1. Résultat 1 : volet prévention pour l'amélioration de la prise en compte du risque inondation et identification d'actions « prévention et limitation des impacts négatifs des inondations »

I.2.1.a. Les diagnostics régionaux sur les impacts des inondations et identification des « zones fortement touchées par les inondations »

Activités : Elaboration de 3 diagnostics régionaux, documents de référence impliquant le recueil et l'analyse de l'information tant au niveau régional que communal ainsi que l'identification de zones d'aménagement prioritaires (environ 15 par wilaya). Ce travail, basée sur l'étude des documents et statistiques existants ainsi que sur les enquêtes de terrain, doit être le fruit d'une collaboration entre le GRDR/Caritas, les communes et les autorités administratives régionales. Les services nationaux peuvent également être sollicités. Ces documents doivent contribuer à la conscientisation des pouvoirs publics et des populations à risques et, à long terme, à marginaliser les interventions d'urgence.

Constats : La réalisation des diagnostics accuse un retard important notamment en ce qui concerne la partie descriptive générale. Cette activité est la plus problématique du projet. Les retards sont dus essentiellement à :

- l'inexistence de certaines données ou à la difficulté de les obtenir de l'administration centrale ou régionale mauritanienne faute d'avoir pu identifier la ou les personnes ressources ou de la/les convaincre de l'intérêt de cette démarche,
- au manque de personnel GRDR expérimenté en la matière,
- à la focalisation de l'équipe GRDR sur d'autres activités,
- au fait que l'administration locale et les services techniques de l'Etat sont plus intéressés par la construction d'ouvrages de protection que par l'approche globale prônée par le diagnostic.

Ces 3 diagnostics régionaux devaient sous-tendre tout le reste des activités de prévention, ce qui n'a été que partiellement le cas. Notons cependant que la partie bibliographique et régionale de la Wilaya du Guidimakha est plus avancée que celle du Brakna et surtout celle du Gorgol où le superviseur n'a pas réussi à se faire orienter au sein de l'administration.

Pour parer aux difficultés de réalisation de la première partie des diagnostics, la recherche a été axée sur l'échelle communale, particulièrement au Gorgol, pour ne pas mettre en péril la définition ultérieure des Plans d'Actions Prioritaires (voir paragraphe 1.2.1.b). Cette démarche s'est avérée plus fructueuse mais est demeurée plus superficielle qu'initialement prévue et a privilégié la protection des biens et personnes plutôt que celle des moyens de production.²

L'identification des zones à risques/zones d'aménagement prioritaires a été menée pour chaque région mais la méthodologie initiale a été modifiée pour accommoder les souhaits de la DAR et de la DATAR d'avoir un document de type inventaire exhaustif : au lieu d'examiner en profondeur 10 à 15 zones par région, un nombre plus important mais non exhaustif de zones a été enquêté, comme suit :

- 21 localités réparties sur 12 communes au Guidimakha
- 39 localités réparties sur 14 communes au Gorgol
- 23 localités réparties sur 11 communes au Brakna

Les analyses comportent moins de précisions qu'initialement envisagé et la sélection des 5 zones/région pour effectuer un PAP s'est révélée plus compliquée par manque de détails. Une restitution régionale en présence de l'administration a été menée au Guidimakha et au Brakna.

En conclusion, le résultat escompté de cette activité ne sera que partiellement atteint.

² Sinon tous les villages d'agriculteurs auraient été concernés.

Recommandations : Les services techniques de l'Etat sont très intéressés par le diagnostic et expriment le besoin d'avoir en leur possession un atlas/banque de données exhaustif/ve recensant toutes les zones à risques. Ceci leur permettrait, disent-ils, d'améliorer tant les interventions d'urgence de l'administration et des partenaires que la planification de développement à moyen terme des communes. D'une façon générale, les services techniques sont demandeurs de méthodologies et comptent sur le GRDR pour les leur fournir. Si le travail ne peut être achevé dans le cadre du PZI, il serait impératif de produire des documents de référence exhaustifs et didactiques dans le cadre d'un futur projet.

I.2.1.b. Plans d'actions prioritaires

Activités : Elaboration de 15 plans d'action prioritaires (PAP), 5 par région, de lutte contre l'impact des inondations en association avec les communes sinistrées. Chaque PAP comporte une partie descriptive et analytique du territoire concerné ainsi qu'un ou plusieurs avant-projets sommaires des ouvrages à réaliser. Cette activité sous-entend une légitimité historique de la localité, une forte implication des acteurs locaux, un niveau de risque élevé.

Constats : Cette activité accuse un fort retard et les premières assemblées villageoises n'ont pu se tenir avant la fin octobre. Les causes de ces retards sont multiples : manque de disponibilité du personnel GRDR, difficulté d'accès pendant l'hivernage, priorité des actions d'urgence, achèvement tardif de l'identification des zones d'identification prioritaires, notamment au Guidimakha. Les premiers PAP ne répondent pas aux attentes : première partie insuffisamment élaborée, APS incomplet.

Recommandations :

- Se concentrer seulement et rapidement sur 2 à 3 zones prioritaires maximum par région,
- Elaborer des APS techniquement fiables et suffisamment compréhensibles avant même de finaliser la rédaction de la première partie du PAP. Ceci permettra de passer plus rapidement à l'étape suivante,
- Commissionner des études topographiques rapidement là où nécessaires,
- Donner la priorité aux ouvrages les plus conséquents mais budgétairement réalisables (2 ou 3 par région),
- Plus tard, une fois les premiers PAP achevés et les ouvrages recommandés mis en œuvre, et si l'emploi du temps de l'équipe le permet, passer à l'élaboration des PAP restants.

Tableau n° 3
Liste des Communes et localités objets d'un Plan d'Action Prioritaire
(au 15 décembre 2009)

Région/Commune/Localité	Identifié	En cours	Réalisé
Région du Brakna			
Chegar	X	X	
Dar el Barka	X		
Zone d'Haere Mbar	X	X	
Zones du marigot de Mbagne	X		
Mbahé	X	X	
Région du Gorgol			
Cive	X	X	
Djajibine	X		
Ould Rami	X		
Sagne	X	X	
Toufoune Civé	X	X	
Région du Guidimakha			
Arr	X	X	
Bouilly	X		
Hassi Chegar	X		
Khabou	X		
Soullou	X		

I.2.1.c. Mise en œuvre d'une vingtaine des actions identifiées dans les plans d'actions prioritaires

Activités : La mise en œuvre d'une vingtaine des actions identifiées des plans d'actions prioritaires

Constats :

L'activité n'a pas encore démarré puisqu'elle découle du choix des actions prioritaires et de l'établissement des avant-projets sommaires (APS).

Recommandations :

- Donner la priorité à la construction d'ouvrages de protection les plus conséquents mais réalisables (2 ou 3 par région) sur le plan budgétaire et dans les temps impartis,
- Commissionner des prestataires de services pour certaines activités afin effectuer des avant-projets détaillés (APD) et des constructions d'ouvrage lorsque cela parait la solution la plus efficiente.

I.2.2. Résultat 2 : volet urgence et post urgence

I.2.2.a. Kits d'urgence

Activités : distribuer selon les critères pré-établis les 600 kits (200/région) aux personnes ayant perdu leur habitation suite aux inondations

Constats :

a) Le Comité de Suivi a modifié la **composition des kits** prévue (élimination des denrées alimentaires, kit pour 6 personnes au lieu de 7) par le document du projet pour :

- conserver le nombre de kits prévus (600)
- consacrer une petite partie du budget aux actions de réhabilitation.

b) Les **critères prévus de sélections des sinistrés** étaient les suivants :

« Dans le cadre du projet PZI le GRDR et Caritas n'interviendront que sur les sinistres liés aux inondations. Le sinistre lié aux inondations concerne les **localités** qui ont vu :

- un de leur **quartier** inondé (**stagnation d'eau** de pluie ou **débordement** d'un marigot),
- un marigot ou des eaux de ruissellement engendrer de **l'érosion**,

rendant l'occupation des habitations impossible ou dangereuse.

De ce fait :

- les localités, où les habitations sinistrées sont le fait de la seule pluie ne sont pas concernées.
- Les foyers dont l'habitation a été détruite par la pluie dans un quartier inondé seront retenus pour limiter les tensions entre sinistré lors de la distribution) »

Ces critères validés par le Comité de Suivi du 12 mai ont été respectés au niveau du Guidimakha. Au niveau du Gorgol, compte tenu de la très forte proximité des localités et du faible nombre de foyers touchés par les inondations au regard de celle touchées par les intempéries (supérieur à 200 foyers), les critères ont du être resserrés et seuls les foyers effectivement touchés par les inondations ont été comptabilisés. Au Brakna, dans certaines localités le lien entre les sinistres constatés et les inondations est plus ténu (certains dégâts causés par les intempéries seuls ont été inclus dans le recensement).

Les kits ont été positionnés à l'avance dans les régions ce qui a permis une plus grande réactivité de la part du GRDR et de Caritas, comme le résume le tableau, ci-après. Des équipes ont été formées.

A noter que les populations du Guidimakha ont également bénéficié de l'aide de l'Etat : le CSA a distribué 400 kits d'urgence pratiquement en même temps que le GRDR. Comme la composition du kit étatique différait quelque peu de celle du kit GRDR (denrées, tente, l couverture supplémentaire) il y a certes eu duplication des efforts mais pas vraiment double emploi pour les familles ayant reçu 2 kits.

Tableau n° 1 - Délais de distribution des kits
(200 kits par Wilaya soit 600 kits au total)

Localité/Commune	Date des inondations	Recensement des sinistrés	Distribution des kits	Nombre de kits distribués
Brakna Aleg/Aleg Chegar/Chegar Maghta Lahjar/Maghta Lahjar El Asma 2/Boghé Soré Male et Dabaye/M'Bagne Abdallah Dieri/El Vor	8 au 12 septembre 2009, puis dernière semaine de septembre	2 missions d'identification du 11 au 16 septembre 2009	du 13 au 17 septembre 2009	255 kits distribués 55 transférés du Gorgol
Gorgol Mbidenne 1 (Glombé) Miftah el Khair, Wadio Bossey/Ganki	11 au 12 septembre	Commune de Ganki : les 18 & 19 septembre 2009: délais d'une semaine en raison des difficultés d'accès aux sites en voitures (fin du voyage à pieds) Commune de Tokomaji, Néré Walo et Diewol le ???	Les 24, 25 et 26 septembre 2009	36 kits distribués 55 transférés au Brakna Reliquat : 109 kits
Guidimakha Sélibaby Kabou/Khabou Ndiéo/Bouanza	30 juillet 2009	Sélibaby, Ndiéo et Khabou 1 ^{er} & 2 août 2009 Commune d'Ajar le 9 septembre 2009.	les 4 & 5 août 2009	127 kits distribués Reliquat : 73

Quelques commentaires de bénéficiaires et autorités

Lors de ses visites sur le terrain dans les 3 régions, la consultante a rendu visite à quelques ménages sinistrés dans plusieurs villages des trois régions. Elle a observé que :

- des bâches couvrent des cases de fortune, notamment chez les Peuls et chez les Maures qui sont dans l'attente d'une aide externe pour reconstruire leur logement,
- la marmite était sur le feu et les ustensiles de cuisine utilisés,
- les nattes revêtaient le sol.

Elle a enregistré certaines plaintes :

- manque de denrées alimentaires alors que les greniers avaient été emportés par les eaux,
- couvertures en nombre insuffisant,
- petitesse de la natte,
- il vaut mieux distribuer moins à chaque ménage mais toucher tout le monde.

La consultante a aussi entendu des ménages exprimer leurs frustrations car leurs voisins avaient été aidés et eux non (habitations tombées suite aux pluies diluviennes) ou bien avouer qu'ils avaient revendu leur kit soient parce qu'ils avaient été tout de suite hébergés par la famille (grande solidarité, notamment chez les Soninké), soit pour faire face à certaines dépenses prioritaires.

Malgré tout, les familles sinistrées comme les représentants des villages se disent reconnaissants de l'initiative du GRDR et de Caritas, seul organisme à leur avoir apporté une aide d'urgence au Gorgol et au Brakna.

En résumé, cette activité a eu un impact positif mais ne présente pas de véritable caractère de pérennité. Cependant, on notera que la démonstration du pré-positionnement des kits et le partage de l'information avec les autorités et les partenaires fournit un bon argument pour prôner une gestion décentralisée de l'urgence.

Recommandations :

- que le GRDR centralise le reliquat des kits d'urgence (182), entreposés à ce jour chez des privés à Kaédi (109) et à Sélibaby (73), dans un espace GRDR à Sélibaby (si place disponible) pour parer aux éventuels besoins de la région lors du prochain hivernage,
- que le GRDR, si besoin avérés, confie les kits au CSA pour distribution sous supervision GRDR,

- que les critères soient assouplis pour éviter les sentiments d'injustice et que les kits soient distribués, au sein de toute la localité à tout foyer ayant perdu son habitation et non pas seulement à ceux dont le quartier a subi un débordement ou stagnation d'eau.

I.2.2.b. L'assainissement des points d'eau

Constats : De nombreux puits ont été souillés pendant l'hivernage par submersion. Il convenait de les assainir (vidange et javellisation) dans des délais raisonnables. L'activité accuse des retards importants mais devrait s'achever avant 2010 :

- la pompe couplée à un groupe électrogène a connu plusieurs pannes,
- la pompe s'est révélée sous-dimensionnée pour des puits à fort débit,
- plusieurs puits ont été curés manuellement au Brakna pour pallier à la panne de la pompe,
- certains puits seront nettoyés tardivement lors des travaux de réhabilitation.

Le matériel prévu pour tester la qualité de l'eau n'a pas été acheté (non disponibilité en Mauritanie, taux de change défavorable, délais de livraisons trop importants).

Néanmoins, les usagers des puits ont fort apprécié la vidange, le nettoyage et la javellisation de leurs puits. On estime le nombre de bénéficiaires 16.871 personnes sur 18.457 prévues (reste ARR et Chalkha Dakhna).

Recommandations : si une activité semblable devait être à nouveau menée par le GRDR, il serait plus intéressant de la placer dans un cadre de prévention que d'urgence et de dispenser aux usagers, les femmes généralement, une sensibilisation sur le bon usage du puits. Il conviendrait également de s'assurer de la qualité bactériologique de l'eau.

I.2.2.c. Réparation, réhabilitation, reconstruction de bâtiments et d'infrastructure

Activités : la réparation, réhabilitation et/ou reconstruction de bâtiments et d'infrastructures endommagés par les inondations. Actions de post-urgence.

Constats généraux : De nombreux puits souillés pendant l'hivernage soit par submersion d'un oued ou du fleuve, soit par infiltrations diverses des eaux ruisselantes/stagnantes de proximité avaient besoin d'être réhabilités. L'équipe du projet a donc jugé plus pertinent de consacrer ses efforts à l'amélioration de l'accès à l'eau de boisson, un besoin primaire, qu'à la réhabilitation/reconstruction d'infrastructures communautaires (écoles, centres de santé, etc.), les nombreux bâtiments endommagés étant situés en zones inondables, les financements requis étant assez substantiels et les temps d'exécution trop importants.

La réhabilitation du Barrage de Melgué déroge cependant à cette décision. Sa réhabilitation avait été planifiée avant l'hivernage – en partenariat avec la délégation MDR, le projet GRN gestion ressources naturelles (GTZ) et PGRNG (KFW).

❖ La réhabilitation des puits utilisés pour la consommation humaine ou consommation mixte (humaine/animale/maraîchère)

Constats : plus de réhabilitations que prévues initialement pour cette activité hautement appréciée des populations et des autorités mais qui accuse un retard dans son exécution. Tous les puits devraient être réhabilités avant la mi-février 2010.

Les puits restent vulnérables en période d'hivernage car ils sont, pour la plupart situés, près des oueds ou des mares. Les améliorations apportées par le PZI courent donc le risque de se détériorer lors des prochains hivernages.

Recommandations :

- Améliorer les systèmes de potence comme le réclament les femmes,
- Rehausser, si pertinent, les dalles de béton et les margelles pour mieux protéger les puits de la submersion,

- Profiter de la réception des travaux et de la remise en service du puits pour mener une session à l'hygiène auprès des usagers,
- Tester la qualité de l'eau, si possible.

Tableau n° 2 - Assainissement et réhabilitation des puits

N°	Localité	Nombre de puits	Population de la localité	Estimation du nombre d'utilisateurs
Brakna				
1	Chegar (quartier Lemkedra)	1	5000	360
2	Wabundé	1	2700	405
3	Sénoboussobé	2	3500	1400
4	Abdalla Diéri	1	2000	300
5	Sarasouki	1	500	500
7	M Botto	1	3500	1155
8	M Bahé	2	1500	450
9	Fondou	1	3900	400
10	regba 2	1	1500	500
11	Dabbaye Hijaj	1	2200	726
Gorgol				
1	Wadjio Bosseyo	1	805	265.65
2	Meftah el Khair	1	308	308
3	Bidden Glombé	1	786	786
4	Gourdiouma	2	623	415
Guidimakha				
1	Hassi chegar	3	9500	5700
2	Sounatou	2	450	450
3	Bouanze	2	5500	2750
4	Arr	1	2352	706
5	Chalakha Dahkna	1	1100	880
TOTAL		26	47724	18457

Total au 15 décembre 2009

16871

	Réalisé au 15 décembre 2009
	A réaliser

❖ Le Barrage de Melgué, commune de Baidiam

Activités : participer à la réhabilitation du barrage de Melgué en mettant à disposition un chef de chantier et des matériaux pour compléter l'intervention de la délégation du MDRE.

Constats : Les activités de réhabilitation ont cessé au début de l'hivernage 2009. Une évaluation a depuis été réalisée et une nouvelle convention doit être signée entre les différents partenaires.

Recommandations : Cet effort de réhabilitation risque de ne pas aboutir avant le prochain hivernage si rien n'est fait rapidement. Le GRDR devrait se mobiliser pour essayer de faire avancer le dossier.

II. OBSERVATIONS

II.1. Contraintes principales

Les mois de retard enregistrés par le PZI dans sa mise en œuvre ont été principalement occasionnés par la difficulté de recruter et/ou de conserver les ressources humaines adéquates pour mener à bien le projet. Ces difficultés sont dues principalement à :

- Le manque de compétences techniques dans les régions concernées,
- Une grille salariale peu alléchante notamment pour les ingénieurs et techniciens de Nouakchott habitués à des salaires plus élevés et à des conditions de vie plus confortables,
- Le maintien en poste des cadres pendant toute la durée du projet.

Il est fortement recommandé dans le cadre de futurs projets de réviser la grille salariale : pour les cadres techniques expérimentés, une augmentation de l'ordre de 60 à 80% ³ est à envisager si le GRDR souhaite s'assurer de la bonne conception et d'un suivi de qualité des travaux.

II.2. Avis sur les méthodologies utilisées

Les méthodologies utilisées pour la mise en œuvre des diverses activités du projet ont été généralement bien élaborées. Cependant, on observe quelques difficultés quant à leur application/diffusion :

- le personnel de terrain n'a pas toujours su entièrement se les approprier rendant ainsi difficile leur transmission/application (diagnostic régionaux, plans d'action prioritaires...),
- 3 équipes régionales (un certain manque d'homogénéité dans les démarches),
- le niveau de détails et de précisions requis est difficile à obtenir des populations et/ou de l'administration (manque d'informations ou informations incomplètes),
- le sentiment de paix sociale qui prévaut parfois sur les critères (distribution des kits d'urgence).

La révision et la simplification de la méthodologie pour l'identification et l'élaboration des zones d'actions prioritaires a permis de produire plus rapidement les notes de contexte mais celles-ci restent vraiment très succinctes.

II.3. Efficacité et efficience

On peut dire, d'une façon générale, que le projet aura été efficace dans le sens où les priorités fixées auront raisonnablement été atteintes. Par contre, les activités n'ont pas toujours été menées de manière efficiente :

- L'assainissement des puits, une activité peu coûteuse, a touché beaucoup de villageois mais le matériel s'est souvent montré déficient et l'activité a traîné en longueur,
- La réhabilitation de puits, une activité bien ciblée, a demandé trop de temps pour parvenir à la phase de travaux (longueur de la phase d'identification, flous techniques dans les APS entraînant la reformulation de l'exercice...),
- Les véhicules du projet sont arrivés tardivement (mars 2009) après un appel d'offres infructueux (la dérogation à la règle d'origine de l'UE a retardé l'achat). De plus ils sont trop bas et les pièces détachées ne sont disponibles qu'à Nouakchott. Ces problèmes ont ralenti la logistique des diverses activités,
- Le chef de projet a, d'une part, dû consacrer plus de temps que prévu sur des activités incombant normalement aux superviseurs, d'autre part, négligé d'appuyer suffisamment les

³ Une enquête sur les salaires permettrait de déterminer le pourcentage exact.

membres du personnel manquant d'expérience (problème général des ressources humaines du projet couplé à l'importance de la zone géographique à couvrir).

II.4. Attentes et participation des bénéficiaires

Lors de ses visites sur le terrain et de ses rencontres avec les populations et les homologues du GRDR, la Consultante a constaté la reconnaissance générale des bénéficiaires et de l'administration mauritanienne pour les activités et les efforts menés dans le cadre des activités d'urgence et de post urgence. Elle a noté aussi les aspirations et les attentes des populations pour la construction d'ouvrages de protection.

La Consultante a également été amenée à entrevoir la complexité des problèmes sous-jacents liés au foncier et à son utilisation, complexité qui pourrait révéler lors du diagnostic socio-foncier la difficulté de réaliser certains ouvrages sans créer d'impact socio négatifs, liés notamment aux rivalités entre activités agricoles et élevage.

Les élus et les leaders traditionnels ont tous fait état de la disponibilité et de la volonté des villageois de participer à la construction des ouvrages de protection. Les travaux prendront place après la saison des travaux agricoles ce qui sous-entend une grande disponibilité de la main d'œuvre, par contre ce sera la période des grosses chaleurs et le rendement risque d'être moindre.

II.5. Partenariat GRDR/Caritas

La Consultante s'est entretenue avec les divers membres de l'équipe du projet. Au cours de ses conversations en tête-à-tête, elle a constaté les attentes mutuellement déçues, de part et d'autre, du chef de projet et du superviseur Caritas du Brakna. Les divergences sont restées au niveau du terrain, parfois des non-dits, alors qu'il aurait été bénéfique de clarifier certains aspects de la collaboration GRDR/Caritas par le biais des directions respectives des deux organismes. La mise en commun des expériences de part et d'autre n'a pas résulté en une véritable synergie pour la mise en œuvre du PZI.

II. 6. Renforcement des capacités locales et pérennité

La Consultante n'a pas eu le temps d'examiner la question du renforcement des capacités locales et de la pérennité des activités du projet. Alors que l'équipe PZI passe à la phase de l'élaboration des Plan d'action prioritaire et des APS des ouvrages, il convient de donner toute son importance aux questions sur lesquelles le document de projet PZI met l'accent, à savoir :

- le renforcement des capacités des communes et des autorités régionales à prévenir et gérer les risques d'inondation,
- la durabilité financière du projet (les communes et comités de gestion disposent des ressources pour assurer la maintenance des aménagements de gestion des eaux de surface),
- la poursuite par les communes de l'exécution des plans d'actions prioritaires au-delà du projet .

En sus de l'amélioration des capacités de maîtrise d'ouvrage des communes, l'équipe du projet doit mettre l'accent sur :

- la désignation d'un Comité de Gestion représentatif et crédible tant auprès de la chefferie traditionnelle, que des différentes populations, de l'administration locale et départementale et du GRDR,
- la réalisation d'un diagnostic socio-foncier, une entente foncière (si modification de l'usage des terres),
- la signature d'une convention entre les différents parties,
- la responsabilité civile des ouvrages et leur maintenance (volet formation en maintenance)
- la sensibilisation au besoin d'un changement de comportement par rapport à l'installation anarchique dans les zones inondables,
- la résolution équitable des antagonismes entre solutions préconisées par les éleveurs et celles préconisées par les agriculteurs.

L'équipe du projet peut s'appuyer sur la longue expérience GRDR en la matière.

II.7. Prorogation de la date d'achèvement du projet, révisions du budget et du planning

La mise en place des recommandations énumérées au début de ce rapport ne permettra pas de réaliser 100% des activités prévues au projet. Les activités connaissent 4 mois de retard et les appels d'offres dans le cadre des Plans d'Actions Prioritaires ne pourront être lancés, au plus tôt, avant février 2010.

Par contre, dans la mesure où :

- le projet conserve les ressources humaines actuelles,
- fait appel à des prestataires de services pour l'élaboration de certaines études (topo, APD) et certains travaux (entreprise BTP, ...),

une prorogation de la date d'achèvement du projet au 31 juillet 2009 devrait permettre de mener à bien l'ensemble des activités avant le prochain hivernage.

Plus précisément, deux mois supplémentaires permettraient de :

- Offrir une meilleure protection à plusieurs localités contre les inondations par le biais de :
 - o La construction de plusieurs ouvrages « d'envergure »
 - o La construction de quelques ouvrages plus modestes
 - o La réalisation de quelques APD pour des infrastructures dont la construction ne peut être envisagée dans le cadre du budget et du temps impartis PZI.pour satisfaire les souhaits des populations de plusieurs localités, les requêtes des autorités et notables et services techniques des 3 régions.
- Offrir à l'Union Européenne, au GRDR et à Caritas une meilleure visibilité sur un projet qui comporte beaucoup d'actions significatives en terme de méthodologie et d'apport de connaissances mais difficilement palpables par les populations concernées

Cette prorogation n'entraînerait pas une augmentation du budget de fonctionnement (sous-utilisé jusqu'à présent), seulement quelques légers aménagements de lignes budgétaires (dans les 15% autorisés). Un **planning détaillé pour chaque activité et sous-activité du projet permettra de mieux maîtriser/contrôler leur mise en oeuvre.**

Si le budget de 799.995 Euros mis à disposition par l'Union européenne le permet, une prorogation **de trois mois** pourrait être demandée dès janvier à l'Union Européenne.

II.8. Impact négatif des variations du taux de change sur la logistique

Les achats programmés n'ont pu être réalisés comme prévu à cause de l'évolution défavorable du taux de change. Exemple : au moment de l'achat des 2 véhicules 4x4 prévus (Toyota), le montant alloué en ougiyas s'est révélé être insuffisant. Deux véhicules Mitsubishi ont été achetés en place des Toyota. Ces véhicules se sont révélés moins performants que les Toyota (trop bas pour certaines pistes) et manque de concessionnaire dans les 3 régions (seulement un concessionnaire à Nouakchott)

II.9. Indicateurs objectivement vérifiables

Rappel des objectifs

Niveau objectif global

- Sécurisation sinon hausse de la production agricole dans les sites aménagés
- Diminution de la prévalence de certaines maladies liées à la malnutrition ou aux inondations
- Diminution de l'ampleur des sinistres liés aux inondations

Niveau objectif spécifique

En cas de prochaines inondations, les dégâts sur les habitations, les cultures et les points d'approvisionnement en eau potable sont moindres

Constats : Les indicateurs objectivement vérifiables apparaissant au cadre logique du projet sont facilement vérifiables pour ce qui est des indicateurs de résultats et d'activités bien que les indicateurs soient plus axés sur la quantité que sur la qualité. Par contre pour ce qui est de l'objectif global et de l'objectif spécifique, ce n'est pas le cas.

Il serait utile, lors de l'élaboration des PAP, de collecter des informations qui permettraient, lors d'une éventuelle évaluation du projet, de noter la différence et de suggérer les impacts.

Suggestions :

- Nombre de maisons détruites/menacées au moment de la construction des ouvrages de protection en comparaison au nombre de maisons menacées ou/et protégées au moment de l'évaluation
- Nombre d'hectares détruits/menacés (périmètres irrigués, jardin maraîcher, etc.) au moment de la construction des ouvrages en comparaison avec le nombre d'hectares menacés ou/et protégés au moment de l'évaluation
- Nombre de puits submergés/menacés au moment de la construction des ouvrages de protection en comparaison avec le nombre de puits menacés/protégés au moment de l'évaluation
- Nombre d'hectares non construits avant la construction des ouvrages par rapport au nombre d'hectares urbanisés/maisons construites depuis.
- Etc.

Cette comparaison n'est valable que si les prochains hivernages apportent des crues d'une hauteur/densité au moins égales à celles qui ont occasionné des dégâts ces dernières années.

IV – UN APRES-PROJET PZI

Si l'on considère le PZI comme un projet pilote, il convient de capitaliser l'expérience et d'enchaîner sur un projet de plus grande envergure et de plus longue durée pour :

- mieux approfondir et étendre les méthodologies mises en place pour la gestion du risque,
- mieux partager/sensibiliser les autorités, services techniques et populations des régions concernées à la gestion du risque,
- réaliser des études et des travaux de plus grande envergure permettant une meilleure protection contre les inondations,
- lier la réalisation des ouvrages avec des objectifs de développement (amélioration de l'agriculture, développement local, maîtrise de la croissance urbaine... selon les communes),
- prévoir un volet urgence souple qui puisse, si besoin est, apporter un soutien immédiat aux populations.

ANNEXE 1

Tableau comparatif entre activités PZI planifiées et activités réalisées, en cours ou à entreprendre au 15 décembre 2009

Activités	Planifiées	Réalisées	En cours	A mettre en œuvre	Total
Total PZI					
Distribution de kits d'urgence	600	418			418
Traitement des puits		22		2	24
Réhabilitation des puits	10		12		12
Diagnostic régional	3		3		3
Zones d'études prioritaires					
Plans d'action prioritaire	15		7	8	15
APS					
Mise en œuvre actions identifiés	21			21	21
Bénéficiaires finaux	45000	19379	1586	24035	45000
Région du Brakna					
Distribution de kits d'urgence	200	255			255
Traitement des puits		12			12
Réhabilitation des puits	3	0	3		3
Diagnostic régional	1		1		1
Zones d'études prioritaires					
Plans d'action prioritaire	5		3	2	5
APS					
Mise en œuvre actions identifiés	7			7	7
Bénéficiaires finaux					
Région du Gorgol					
Distribution de kits d'urgence	200	36			36
Traitement des puits		5			5
Réhabilitation des puits	3		4		4
Diagnostic régional	1		1		1
Zones d'études prioritaires					
Plans d'action prioritaire	5		3	2	5
APS					
Mise en œuvre actions identifiés	7			7	7
Bénéficiaires finaux					
Région du Guidimakha					
Distribution de kits d'urgence	200	127			127
Traitement des puits		5		2	7
Réhabilitation des puits	3		5		5
Diagnostic régional	1		1		1
Zones d'études prioritaires					
Plans d'action prioritaire	5		1	4	5
APS					
Mise en œuvre actions identifiés	7			7	7
Bénéficiaires finaux					

Note : La description des zones prioritaires a été remplacé par la note de contexte zone à risques
Le nombre d'APS dépendra des PAP.

Annexe 2

Planning révisé

Rés	Act	Actions	13	14	15	16	17	18
		lancement projet						
1		Prévention						
	1.1	bibliographie						
	1.1	concertation régionale						
	1.1	concertation communale						
	1.1	identification zap						
	1.1	restitution						
	1.2	étude zap						
	1.2	priorisation						
	1.2	rapport						
	1.3	choix						
	1.3	mise en œuvre						
2		Urgence						
	2.1	urgence hivernage 2009						
2		Réhabilitation						
	2.2	identification						
	2.2	rédaction aps						
	2.2	mise en œuvre						

Annexe 3
Budget révisé

Commentaire de Sylvain : J'ai vérifié c'est possible jusqu'à trois mois mais j'ai besoin d'info supplémentaires de Montreuil pour afficher les chiffres définitifs.

Annexe 4

Visites de terrain et personnes rencontrées

Les visites de terrain ont porté, selon les localités, sur la visite des bénéficiaires des kits d'urgence, de l'assainissement des puits, des puits à réhabiliter, les dégâts enregistrés lors des dernières inondations (érosion, habitat endommagé...) les ouvrages de protection à réhabiliter ou à construire...

Région du Brakna

Aleg (le Maire et son adjoint)

Hassi Chegar (le Maire, les élus, les conseillers municipaux, les bénéficiaires des kits)

Puits regba 2 villages maures en cours de vidange (rencontres avec les femmes)

Zone Haere Mbar

Chogar

Région du Gorgol

Commune de Ganki, localités de Mbidenne 1 Glombé, Miftah el Khair, Wadio Bosseya ((Le Maire, le Maire adjoint et chef de village de Miftah el Khair, les populations, les bénéficiaires des kits)

Région du Guidimakha

Ndiéo (chef de village, membre du comité, population, bénéficiaires des kits)

Arr, (chef de village, membre du comité, population)

Gouraye, (Mme le Maire, le Maire-adjoint, le régisseur)

Sounatou

Services techniques de la Région du Guidimakha

M. Hady Diah, Chef de service de l'Aménagement Rural

M. Wade, Délégué Régional de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire

M. Ould Bouh, Délégué régional du CSA

GRDR

Yvan Le Coq, Coordinateur national Mauritanie

Allassane Thiolye, Coordinateur régional Guidimakha

Mohamed Ould Dah, Coordinateur régional Gorgol

L'équipe du projet PZI :

Sylvain Boudart, Chef de projet

Sidi Mohamed Ould Hemeida, Superviseur Brakna, Caritas

Oumar Souleymane Sylla, Animateur/chauffeur Caritas

Babakar Faye, Superviseur Guidimakha

Mahmoud Kane, Animateur Guidimakha

Dia Mamadou, Superviseur (prestataire de services) Gorgol

Sounkasso Traoré, Animateur Gorgol

Pierre Migot (distribution des kits au Gorgol)

Comité de Suivi du PZI

Anne Simon, Chargée de programme de l'Union Européenne

El Hassane Ould Aoubeck, Directeur adjoint, Direction de l'Aménagement du Territoire, Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire

M. Wade, Chef du service hydrologie de la Direction de l'Aménagement Rural

M. Khalla, Directeur administratif et financier Caritas Mauritanie

Note : Les walis n'ont pu être rencontrés car en déplacement à Nouakchott